



# Assemblée générale

Distr. générale  
17 juillet 2020  
Français  
Original : anglais

---

**Conseil des droits de l'homme**  
**Quarante-quatrième session**  
15 juin-3 juillet 2020  
Point 6 de l'ordre du jour  
**Examen périodique universel**

## **Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel\***

### **Kiribati**

Additif

**Observations sur les conclusions et/ou recommandations,  
engagements et réponses de l'État examiné**

---

\* La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

GE.20-09654 (F) 230920 230920



Merci de recycler



1. Kiribati accueille avec intérêt les recommandations formulées lors du troisième Examen périodique universel (EPU), qui a eu lieu le 28 janvier 2020. Le Ministre de la justice a tenu avec l'Équipe spéciale nationale pour les droits de l'homme une réunion au cours de laquelle il a présenté les recommandations spécifiques intéressant les différentes parties prenantes.
2. À l'issue d'un examen approfondi des 129 recommandations par l'Équipe spéciale nationale pour les droits de l'homme, chaque partie prenante a été en mesure de décider de souscrire aux recommandations ou d'en prendre note en vue de les faire appliquer par les différents ministères en fonction des contraintes budgétaires, le manque de moyens étant le principal obstacle. Les contraintes budgétaires rendent nécessaire la mobilisation de financements extérieurs afin de permettre à Kiribati d'appliquer plus efficacement les recommandations auxquelles il a souscrit.
3. Kiribati a choisi soit de souscrire aux recommandations, soit d'en prendre note. Il estime que, dans un certain nombre de cas, sa législation et ses pratiques actuelles – dans leur ensemble ou en partie – sont déjà conformes aux recommandations formulées. Le Gouvernement ne juge donc pas nécessaire de prendre des mesures supplémentaires pour mettre en œuvre des recommandations auxquelles il a déjà souscrit.
4. Kiribati a pris note de certaines des recommandations pour différentes raisons. Dans certains cas, il soutient l'objectif visé par la recommandation, mais ne peut s'engager à mettre en œuvre les mesures proposées pour l'atteindre ; dans d'autres cas, aucune mesure supplémentaire n'est encore prévue. Kiribati a en outre parfois décidé de prendre note des recommandations qu'il estime fondées sur des hypothèses ou des affirmations inexactes.

## Réponses aux recommandations

- 80.1-2 : Kiribati Prend note de ces recommandations.
- 80.3-11 : Kiribati souscrit à ces recommandations.
- 80.12 : Kiribati souscrit à la première partie de la recommandation : Kiribati a déjà ratifié la Convention contre la torture.  
Kiribati prend note de la deuxième partie de la recommandation : examen en cours.
- 80.13-14 : Kiribati souscrit à ces recommandations.
- 80.15-16 : Kiribati prend note de ces recommandations.
- 80.17 : Kiribati souscrit à cette recommandation.
- 80.18-24 : Kiribati prend note de ces recommandations.
- 80.25-27 : Kiribati souscrit à ces recommandations.
- 80.28-32 : Kiribati prend note de ces recommandations.
- 80.33 : Kiribati accepte cette recommandation.
- 80.34 : Kiribati prend note de cette recommandation.
- 80.35-36 : Kiribati souscrit à ces recommandations.
- 80.37-44 : Kiribati prend note de ces recommandations.
- 80.45-55 : Kiribati souscrit à ces recommandations.
- 80.56-58 : Kiribati prend note de ces recommandations.
- 80.59-66 : Kiribati souscrit à ces recommandations.
- 80.67 : Kiribati prend note de cette recommandation.
- 80.68 : Kiribati souscrit à cette recommandation.
- 80.69 : Kiribati prend note de cette recommandation.

80.70-78 : Kiribati souscrit à ces recommandations.

80.79 : Kiribati prend note de cette recommandation.

80.80-90 : Kiribati souscrit à ces recommandations.

80.91 : Kiribati prend note de cette recommandation.

80.92 : Kiribati souscrit à cette recommandation.

80.93-99 : Kiribati prend note de ces recommandations.

80.100-118 : Kiribati souscrit à ces recommandations.

80.119 : Kiribati prend note de cette recommandation.

80.120-129 : Kiribati souscrit à ces recommandations.

**Nombre total de recommandations souscrites : 88.**

**Nombre total de recommandations dont il est pris note : 40.**

Recommandations auxquelles il est en partie souscrites et dont il est en partie pris note : 1.

---